

Vu la grande étendue de cette division, on jugea nécessaire de la partager l'été dernier. M. James Dickson fut nommé garde-pêche pour la partie du Lac Supérieur qui s'étend depuis l'embouchure de la Rivière Pigeon jusqu'à l'Île d'Ardoise. L'autre partie, depuis la rivière Nepigon jusqu'à la rivière Thessalon, a été laissée sous la surveillance de M. Wilson.

Le garde-pêche Wilson rapporte qu'il a visité les places de pêches de sa division et qu'il y a trouvé les lois et les règlements de pêche bien observés. Le rendement n'a pas diminué. La quantité de poisson qui sert à la consommation locale est d'environ 950 quarts, évalués à \$5,700. La rivière Nepigon a été beaucoup fréquentée par les amateurs cette année, bien que le poisson n'ait pas été aussi abondant que de coutume. L'eau profonde contenait d'immenses quantités de grosse truite mouchetée, mais les petites seulement mordaient à la mouche. Cinquante-huit permis de pêche spéciaux ont été accordés à des pêcheurs à la ligne dans la Rivière Nepigon.

Le garde-pêche Dickson rapporte qu'une plus grande quantité de poisson que d'ordinaire a été prise au printemps dans sa division; mais vu le mauvais temps qu'il a presque toujours fait pendant l'automne, les pêcheurs n'ont pu visiter leurs rets aussi souvent qu'ils l'auraient fait s'il eût fait beau. La station de pêche de Fort William a dû être abandonnée, le poisson s'étant retiré, probablement à cause du dragage de la barre de l'embouchure de la rivière et la navigation des bateaux à vapeur. Les stations de l'Île Victoria, de Grand Shaganash, et de Roche Debout ont surtout été exploitées pour la pêche de l'automne; et comme cette saison a été orageuse—les vents venant surtout du lac,—le poisson s'est tenu en eau profonde. Ainsi il n'y a pas à s'étonner de la diminution dans le rendement des pêches de cette division, indiquée dans l'état ci-dessus. La loi a été bien observée.

#### DIVISION DU LAC SIMCOE.

A. McKENZIE, garde-pêche.

ÉTAT COMPARATIF de rendement et de la valeur des pêches dans cette division :

	1872.	1873.	1874.	1875.
Poisson blanc, qrts.....	60		116	124
do frais No.....		4,940		
Truite, qrts.....	46		308	347
do fraîche No.....		2,930		
Hareng, qrts.....	7		30	20
Maskinongé, qrts.....		1		
Achigan, qrts.....		75		
Doré, qrts.....		2		
Total.....	113	78	454	491
Valeur.....	\$1,010	\$1,677	\$4,390	\$4,830

L'état ci-dessus indique une légère augmentation sur le rendement de l'année dernière. N'eût été le mauvais temps, l'augmentation eût été plus considérable.

On s'est conformé à la loi de prohibition, et on est satisfait de l'époque à laquelle est fixée la saison de prohibition.